



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110655

VILLA ERNEST PEROCHON - REHABILITATION : APPROBATION DES
PIECES TECHNIQUES DU DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES (DCE)

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 20 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIN
Mme Gaëlle MANGIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**VILLA ERNEST PEROCHON - REHABILITATION : APPROBATION
DES PIECES TECHNIQUES DU DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES (DCE)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La Villa Pérochon a été léguée en 2002 à la Ville de Niort, afin que le lieu soit affecté à des activités culturelles.

Le Conseil municipal lors de ses séances du :

- 20 juin 2011, a approuvé le plan de financement de l'opération « Villa Pérochon » ;
- 19 septembre 2011, a autorisé le dépôt des dossiers de permis de démolir et de construire pour les travaux de réhabilitation de la maison d'habitation.

Par ailleurs, la maîtrise d'œuvre a été attribuée par décision de Madame le Maire de Niort en date du 24 juin 2011 au Cabinet Beaudouin-Engel à Niort pour la transformation d'une maison d'habitation en Centre d'art contemporain.

La Villa Pérochon dans sa nouvelle affectation, doit ouvrir au public le 1^{er} janvier 2013. Aussi, il est nécessaire de lancer dès à présent la consultation des entreprises afin de respecter la programmation du chantier avec un début des travaux dès le premier trimestre 2012.

Le Dossier de consultation des entreprises (DCE) est décomposé en dix lots selon les corps d'état suivants :

Lots	Intitulés	Estimation des montants en € HT
1	Désamiantage	7 000,00
2	VRD – Espaces verts	60 000,00
3	Gros œuvre	196 000,00
4	Menuiseries extérieures et intérieures bois – plancher	63 000,00
5	Cloisons sèches	30 000,00
6	Carrelages – faïences	2 250,00
7	Peintures	6 750,00
8	Ascenseurs	36 000,00
9	Plomberie – chauffage – ventilation	53 000,00
10	Electricité	86 000,00
Total enveloppe des travaux		540 000,00

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les pièces techniques du Dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL